

FSE+



DDETS Côte d'Or



Lauréat Appel à Projets Initiatives Territoriales Innovantes

Recensement des habilitations et qualifications nécessaires



Sécurité – Santé – Environnement
Recherche de compétences transversales



Habilitations électriques



Choisissez les stages habilitations électriques

en fonction des tâches réalisées par vos salariés

		Basse Tension	Haute Tension
Opérations de nature non électrique		B0	HO HOV
Opérations de nature électrique	Exécutant	B1 B1V	H1 H1V
	Chargé de travaux	B2 B2V B2V essais	H2 H2V H2V-essais
	Chargé de consignation	BC	HC
	Chargé d'intervention	BS - BR	-
	Chargé d'opérations	BE + attribut	HE + attribut

L'habilitation B0 est transversale à toutes les entreprises et à tous les métiers.

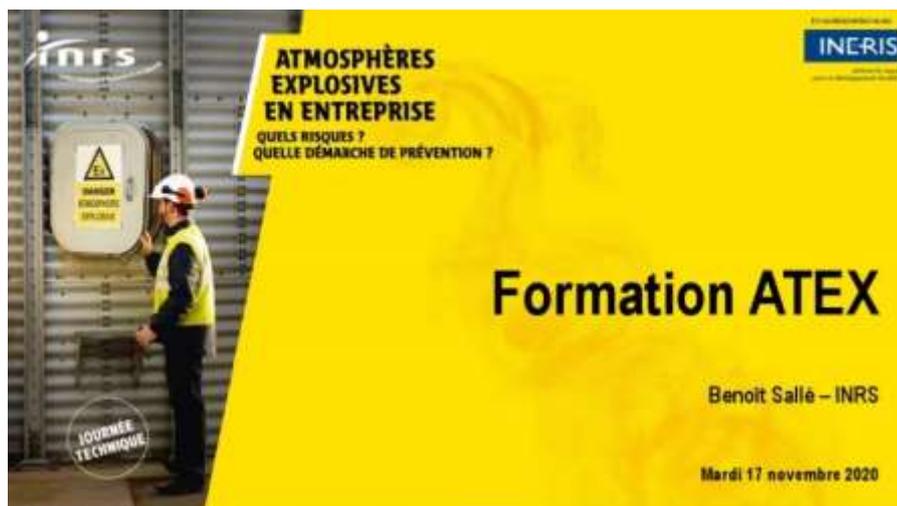
Elle permet de protéger les non-électriciens des risques électriques.

Sécurité incendie



La formation manipulation d'extincteurs est commune à tous les métiers et toutes les entreprises.

Zone à risque ATEX (Atmosphère Explosive)



CADRE

- **Obligation générale** de sécurité – L. 4141-2 et 3
- **Spécificité ATEX**
 - R.4227-49 du CdT « formation (...) en matière de protection contre les explosion »
 - Arrêté du 8 juillet 2003 « l'employeur prévoit (...) une formation suffisante et appropriée »
- Niveau de qualification et cahier des charges de formation **non définis réglementairement**
 - S'assurer que les salariés ont le savoir, le savoir-faire, et le savoir-être requis pour les tâches assignées

Profils métiers & spécificités → Formatex

Journée technique INRS : Atmosphères explosives en entreprise. Quels risques ? Quelle démarche de prévention ?

Profils métiers & Spécificités

"Encadrant" Travaillant dans ou à proximité

Les métiers en lien avec les cales de bateau sont particulièrement exposés au risque (commun à toutes les entreprises)

Secourisme

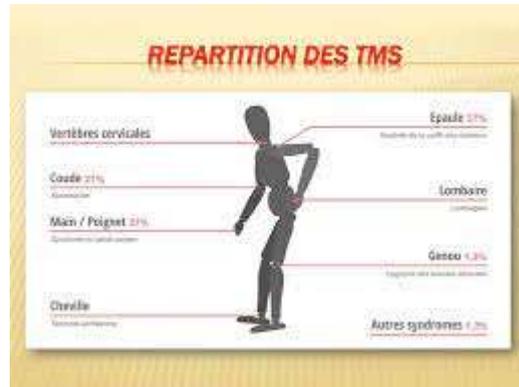
Les formations aux premiers secours 

Formation	Public	Objectif	Durée
Initiation aux premiers secours (IPS)	Grand public	Bases des gestes d'urgence	1 h
Initiation aux premiers secours enfant et nourrisson (IPSEN)	Grand public	Bases des gestes d'urgence pour les enfants et les nourrissons	4 h 30
Gestes qui Sauvent (GQS)	Grand public	Accidents de la vie domestique et accidents collectifs	2 h
Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)	Personnes exerçant une activité professionnelle ou bénévole en lien avec le public ou des enfants	Gestes d'urgence	10 h
Formation Sauveteur Secouriste au travail (SST)	Salariés d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Gestes de premiers secours ◦ Mise en place d'action de prévention en entreprise 	14 h
Premier secours en équipe de niveau 1 (PSE1)	Sapeurs-pompiers et secouristes bénévoles	Premiers secours en équipe	35 h
Premier secours en équipe de niveau 2 (PSE2)	Sapeurs-pompiers et secouristes bénévoles	Premiers secours en équipe avec matériel	35 h

© quali-sante.com

L'initiation au premier secours est commune à tous les métiers et toutes les entreprises

Gestes et postures

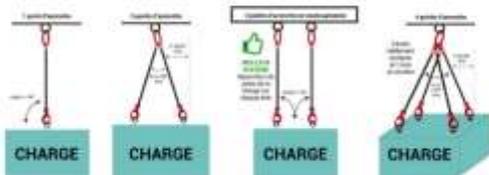


Il faut distinguer plusieurs types de métiers en fonction des postures :

- Métier de bureau
- Métier avec des manipulations de charges

Manutention

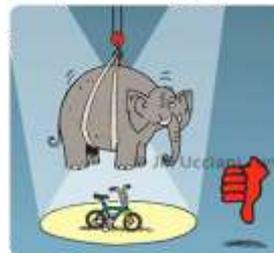
FORMATION ELINGAGE ET PALAN



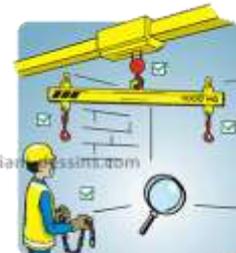
Je ne laisse jamais de pièce/équipement suspendus sans surveillance.



Lorsque je conduis un appareil, je garde en permanence en visuel la charge ou le chef de manœuvre qui me guide.



Je ne dépose les charges que sur les supports stables prévus.



Je vérifie le bon état des équipements utilisés (chaines, sangles, appareils, charriot, crochets) avant mon intervention selon la formation suivie.



Je consigne tout équipement non conforme ou dont la validité de certification annuelle est dépassée.

Commun aux entreprises avec chantier naval et de réparation

Autorisations de



La durée de validité pour chacune de ces recommandations est de 5 ans et 10 ans pour la R482

2020 // NOUVELLES RECOMMANDATIONS

GRUES

Grues mobiles R383m à R483

Autrefois catégorie	Type d'engins concernés	Nouveaux catégo
1A	Beille sur porteur Beille automotrice	Grues mobiles à flèche beille A
2A	Beille sur chariot	Grues mobiles à flèche beille A
1B	Telecraque sur porteur Telecraque autoporteur	Grues mobiles à flèche telecraque B
2B	Telecraque sur chariot	Grues mobiles à flèche telecraque B
2C	Beille sur rails	Non concerné

Grues à tour R377m à R487

Autrefois catégorie	Type d'engins concernés	Nouveaux catégo
Montage par éléments (MME)	Montage par éléments à flèche articulée Montage par éléments à flèche télescopique	1
Montage automatisé (MMA)	Montage automatisé (GAN)	2
		3

Grues de chargement R390 à R490

Pas de changement : 1 seule catégorie pour la R490 Sans ou avec l'appareil télécommandé

PEMP NACELLES

R386 à R486

Autrefois catégorie	Type d'engins concernés	Nouveaux catégo
1A	PMP du groupe A de type 1 et 3	A
3A		
2A	Pas d'équivalence	Non concerné
2B		
1B	PMP du groupe B de type 1 et 3	B
3B		
	Conduite hors production des PMP des catégories A et B	C

PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

R484

NOUVEAU CACES 2020	1	Ponts roulants et portiques à commande au sol
	2	Ponts roulants et portiques à commande en cabine

ENGINES DE CHANTIER

R372m à R482

Autrefois catégorie	Type d'engins concernés	Nouveaux catégo
1	Engins compacts Engins d'excavation à déplacement séquentiel	A B1
2	Engins soulage / forage à déplacement séquentiel Engins rail-route à déplacement séquentiel	B2 B3
3	Engins de réglage à déplacement alternatif	C2
4	Engins de chargement à déplacement alternatif	C1
5	Engins de finition à déplacement lent	Non concerné
6	Engins de nivellement à déplacement alternatif	C3
7	Engins de compactage	D
8	Engins de transport	E
9	Chariots de manutention tout terrain	F
10	Conduite des engins hors production	G

CHARIOTS A CONDUCTEUR PORTÉ

R389 à R489

Autrefois catégorie	Type d'engins concernés	Nouveaux catégo
1	Transpalette à conducteur porté (hauteur de levée < 1,20 m) Débiteur à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)	1A 1B
2	Chariots à plateau porteur (charge < 3 tonnes) Chariots tracteurs (industriels (traction < 25 tonnes))	2A 2B
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < 6 t)	3
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 t)	4
5	Chariots élévateurs à mast élévateur	5
6	Chariots élévateurs à poste de conduite déporté (> 1,20m)	6
6	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories	7

CHARIOTS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

R485

NOUVEAU CACES 2020	1	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20m < hauteur de levée < 2,50m)
	2	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50m)

Commun aux entreprises avec chantier naval et de réparations

FORMATION CACES R408 - R457 ÉCHAFAUDAGES

Porte Formation Sécurité

Travail en hauteur et milieux confinés :



LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS



RETENUE AU TRAVAIL

Système destiné à limiter les mouvements de l'utilisateur afin de l'empêcher d'atteindre des zones à risque de chute. Il n'est pas capable d'arrêter une chute ni d'avoir la fonction de maintien au travail ou de suspension.

Composé d'un point d'ancrage, d'un harnais antichute et d'une longe (à ajuster pour rendre la chute impossible).



ANTICHUTE

Système permettant de retenir un utilisateur lors d'une chute et de le maintenir en suspension en attendant l'arrivée des secours.

Composé d'un point d'ancrage, d'un harnais antichute et d'un dispositif antichute (longe avec absorbeur d'énergie ou corde avec antichute bloqueur coulissant ou enrouleur).



MAINTIEN AU TRAVAIL

Système permettant de se positionner en appui sur les pieds tout en gardant les mains libres pour travailler.

Composé d'un point d'ancrage, d'un harnais antichute avec ceinture de maintien au travail et d'une longe de maintien.

En cas de risque de chute, ce système doit être complété d'un dispositif antichute (longe avec absorbeur d'énergie ou corde avec antichute bloqueur coulissant ou enrouleur).



SUSPENSION

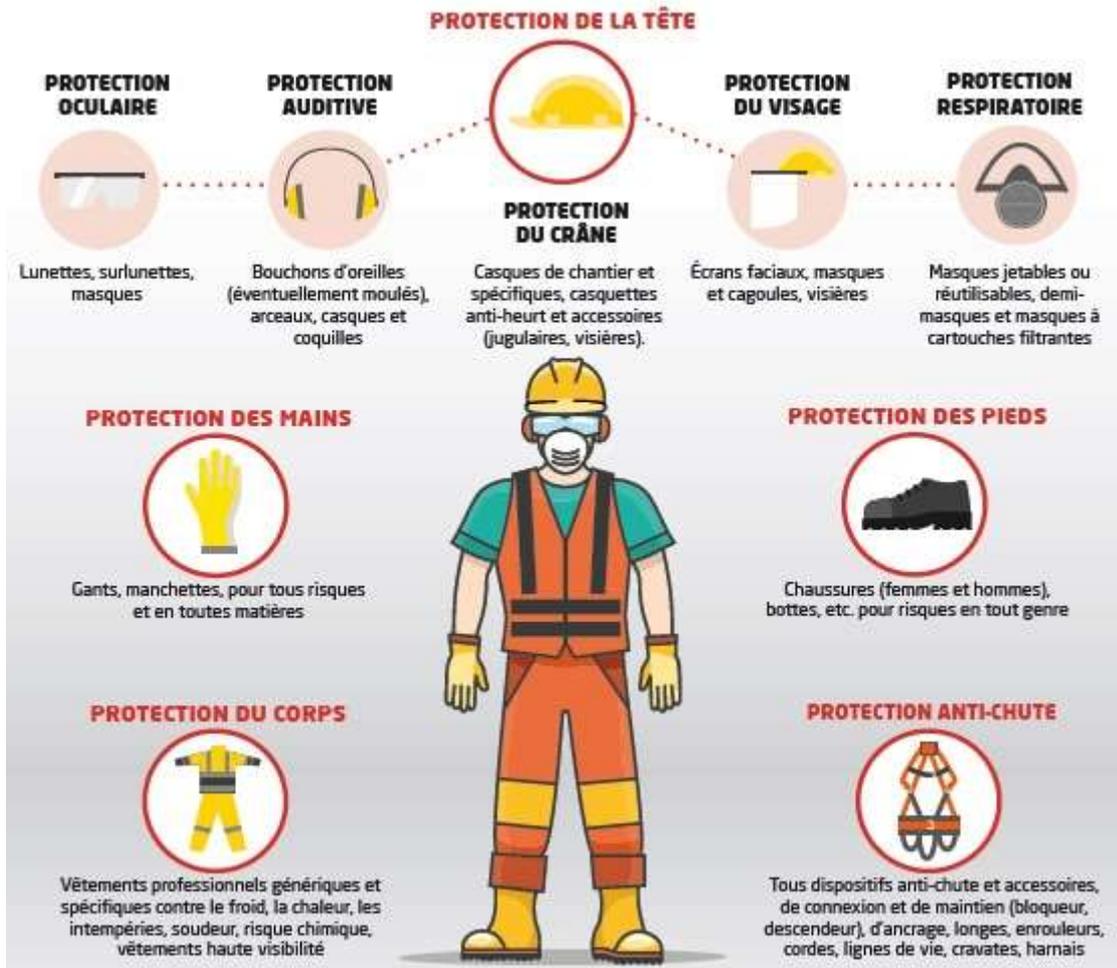
Système conçu pour travailler suspendu dans le vide grâce au point d'attache ventrale. L'utilisateur n'étant plus en appui sur ses pieds, la charge est répartie au niveau de la ceinture et des cuisses du harnais.

Composé d'un point d'ancrage, d'un harnais antichute, d'un dispositif antichute (longe avec absorbeur d'énergie ou corde avec antichute bloqueur coulissant ou enrouleur) et d'un dispositif de progression.

Commun aux entreprises avec chantier naval et de réparation

Ne pas oublier le personnel en relation client qui peut parfois monter dans des bateaux à sec pour des visites.

Port des EPI :



Commun aux entreprises avec chantier naval et de réparation

Titre professionnel de scaphandrier - Travaux publics



Depuis le 1er janvier 2019, cette formation est **OBLIGATOIRE** pour tous les scaphandriers qui veulent travailler en France.

Avec le certificat d'Etat « Titre professionnel de scaphandrier travaux publics »,

Formation Protection Environnement

Lutte contre la pollution par hydrocarbure des eaux

Commun aux entreprises avec chantier naval et de réparation

